

À la demande du Comité consultatif pour les politiques relatives au paludisme en 2012, l'OMS a commencé à coordonner la mise au point d'une stratégie technique mondiale pour combattre et éliminer le paludisme couvrant la période 2016-2030. Cette stratégie mondiale fournira aux États Membres des recommandations techniques mises à jour, complètes et reposant sur des bases factuelles en vue d'une action accélérée pour combattre et éliminer le paludisme (couvrant tous les domaines d'intervention), et visant à établir des orientations et des cibles stratégiques pour l'après-2015. La stratégie technique mondiale a été approuvée lors de la Soixante-huitième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2015 ([WHA68.2](#)).

La Stratégie technique mondiale a été élaborée en étroite collaboration avec le Partenariat Faire reculer le paludisme, au titre du plan [Action et Investissement pour vaincre le paludisme 2016-2030 : pour un monde sans paludisme](#) qui se concentre sur un plaidoyer à l'échelle mondiale, la mobilisation des ressources, l'harmonisation des efforts des partenaires, l'engagement des secteurs non sanitaires, et la planification mondiale, régionale et nationale de la mise en œuvre de la Stratégie technique mondiale.

Le Plan d'action régional pour combattre et éliminer le paludisme 2016-2030 dans la Méditerranée orientale a été élaboré au regard des résolutions régionales ([EM/RC55/R.9](#)) et mondiales de l'OMS relatives à la lutte contre le paludisme et à l'élimination de la maladie, ainsi qu'à d'autres stratégies et cadres régionaux du même domaine incluant les cadres sur la gestion intégrée des vecteurs et la gestion des pesticides utilisés en santé publique. Les buts, les objectifs, les cibles et les approches du Plan d'action régional sont alignés sur la Stratégie technique mondiale 2016-2030. En octobre 2015, le Comité régional a approuvé le plan d'action régional contre le paludisme 2016-2020 en vue de la mise en œuvre de la Stratégie technique mondiale contre le paludisme ([EM/RC62/R.1](#)).

Liens connexes

[Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030](#)

[Action et Investissement pour vaincre le paludisme 2016-2030 : pour un monde sans paludisme](#)

[WHA68.2 Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030](#)

[EM/RC55.R.9 L'élimination du paludisme dans la Région de la Méditerranée orientale : vision, besoins et grandes lignes stratégiques](#)

[EM/RC62/R.1 Rapport annuel du Directeur régional pour 2014](#) Sunday 17th of February 2019 08:35:20 PM